

**Demande de participation au test Piste 2016 en tant que « cas limite ».**

Swiss Olympic octroie à la CONJUN un petit nombre de Talent Cards Regional pour les « cas limite » de joueuses ou de joueurs qui ont manqué de justesse les directives NP1, mais qui ont absolument besoin d'une Talent Card pour leur école de sport.

L'obtention d'une telle wildcard est liée aux conditions suivantes :

- Présentation d'une demande d'octroi de wildcard au comité de la CONJUN jusqu'au 16.10.2016
- Attestation écrite de l'école de sport qu'une Talent Card est indispensable
- Test Piste passé avec succès après invitation par le comité CONJUN

**Inscription de la joueuse/du joueur :**

Nom: ..... Prénom: .....  
 Adresse: ..... Téléphone : .....  
 E-Mail: ..... No de lic. et date de naissance: .....  
 Position dans le classement CH par catégories d'âge (état lic. 2/2016): .....

**Motivation de l'entraîneur :**

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

**Lieu, date:**

.....

**Signatures:**

Joueur/Joueuse .....  
 Responsables légaux .....  
 Entraîneur .....

La demande assortie de l'attestation écrite de l'école de sport doit être présentée au plus tard jusqu'au 16 octobre à :

Roger Meylan, Klosterweg 11, 3612 Steffisburg ou par courriel à : roger.meylan@bluewin.ch